



Politique de réservation et d'annulation Clientèle générale Salles Dam-en-Terre Saison 2026

Politique de réservation et d'annulation – Clientèle générale

Procédure de réservation

- Les réservations peuvent être effectuées en ligne sur le site web de la Dam-en-Terre au <https://damenterre.qc.ca/> ou par téléphone au 418 668-3016 ou au 1 888 289-3016.
- À la suite d'une réservation en ligne, un membre du personnel contactera le client pour confirmer les renseignements de la réservation et demander les précisions nécessaires à la prestation du service.
- Lors d'une réservation, les renseignements suivants sont nécessaires :
 - La nature de l'événement (mariage, rassemblement familial ou amical, etc.);
 - La présence de musique et de danse;
 - Les renseignements personnels du locataire (nom, adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone);
 - Le matériel dont le locataire a besoin (projecteur, toile de projection, café, galettes, etc.)
 - Le nombre de participants prévus à l'événement;
 - L'heure précise de l'arrivée du locataire pour la préparation de la salle;
 - Toute demande spéciale ou autre information nécessaire à la bonne compréhension de la réservation.
- Les réservations sont prises au maximum un (1) an à l'avance.
- Le client peut faire bloquer une salle afin de valider sa décision auprès des personnes concernées. La durée du blocage varie de cinq (5) à trente-et-un (31) jours, selon le délai entre la prise de réservation et la date de l'événement : plus la réservation est effectuée longtemps à l'avance, plus la période de blocage peut être prolongée. Le client doit communiquer avec la Dam-en-Terre avant l'échéance afin de confirmer officiellement sa réservation. À défaut, la salle sera débloquée et remise en disponibilité.

Paiement

- Un numéro de carte de crédit est exigé lors de la réservation.
- Le paiement complet de la location est exigé au moment de la réservation et ce, même pour les réservations effectuées par un client pour une autre personne.
- Des frais de réservation de 3,98 \$ plus taxes s'appliquent pour chacune des salles louées.
- Des frais de 3,98 \$ plus taxes par mois s'appliquent en cas de retard de paiement.
- Des frais de 3,98 \$ plus taxes s'appliquent en cas de versement supplémentaire.

Responsabilités du client

- Il est de la responsabilité du client de :
 - Prendre connaissance des règlements de l'établissement, disponibles au www.damenterre.gc.ca, avant de procéder à la réservation et à son paiement.
 - Vérifier l'exactitude de sa confirmation de réservation.

Annulation et remboursement

- Jusqu'à 48 heures après la prise de réservation : remboursement complet de la location.
- Plus de 48 heures avant la date de la réservation : remboursement équivalent à 65 % de la location.
- 48 heures et moins avant la date de la réservation : paiement de la totalité de la location.
- En cas de décès ou d'hospitalisation, le montant total de la réservation, à l'exception des frais de réservation (taxes incluses), pourra être remboursé en tout temps sur présentation d'une preuve justificative.
- Des frais de 5,25 \$ plus taxes s'appliquent pour toutes les demandes d'annulation.
- Les frais de réservation (taxes incluses) sont non remboursables en tout temps.

Modification d'une location

- Les demandes de modification sont acceptées 48 heures et plus avant le début de la location sous réserve de disponibilités et sous trois (3) conditions :
 - Si la demande concerne la même salle;
 - Si la demande est applicable à la même saison d'activité;
 - Si la demande est effectuée par et pour le même détenteur de la réservation.
- Des frais de 5,25 \$ plus taxes s'appliquent pour toutes les demandes de modification.

Transfert, sous-location et cession

- Il est strictement interdit de transférer sa réservation, de louer ou sous-louer la salle à une tierce personne.